

UNE RENTRÉE SCOLAIRE POUR PLUS DE 1000 ENFANTS DANS NOTRE VILLE

Cette année, la rentrée scolaire a été un peu plus mouvementée qu'à l'habitude. En effet, deux ouvertures de classe étaient officielles fin juin, une à l'école Rostand, l'autre à l'école Buisson et deux potentielles en maternelle. Après décompte des inscriptions des tout-petits et petits, pour répondre à la scolarisation des enfants dès deux ans, nos prévisions prévoyaient une ouverture de classe à l'école Morieux et une à Prin.

Pour répondre à ces 4 nouvelles classes et ce quelle que soit la décision finale de l'Inspection Académique, nos services municipaux ont œuvré tout l'été pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et c'est chose faite, puisque toutes les salles sont occupées.

En résumé :

A l'école Rostand, le préfabriqué qui accueillait l'EPN (transféré à l'école Bince) a été réinvesti en salle de classe, passant à 11 le nombre de classes pour cet établissement, pour un total de 272 élèves.

L'école Buisson compte désormais 8 classes pour un effectif global de 182 élèves.



Pour l'école Prin, un nouveau préfabriqué a été implanté dans la cour, pour accueillir une 5^{ème} classe pour 107 enfants.

A l'école Morieux, le préfabriqué qui accueillait l'atelier poterie a été réhabilité en salle de classe, pour accueillir 8 classes, soit un effectif de 192 élèves.

Les écoles Prévert et Bince ont elles un effectif constant de 121 pour l'une et 134 pour l'autre.

Au collège, l'effectif est de 379 élèves.

Il convient d'ajouter que chacune de ces nouvelles classes s'est vue dotée d'un mobilier neuf, de tableau blanc, de fournitures scolaires relatives à l'augmentation du nombre d'enfants

C'est avec un planning de travaux très serré, que les services techniques ont eu à cœur de respecter les délais. Certains petits travaux seront réalisés en période de vacances scolaires ou sur des mercredis ou samedis.

Chacun d'entre vous a pu également apprécier la réalisation des travaux à la sortie de l'école Rostand et dans la continuité du parc Dominique. Notre paysage urbain s'embellie, se sécurise.

Les projets de la commune en faveur des enfants sont nombreux et en continuel renouvellement. C'est pourquoi, les établissements scolaires seront dotés de 8 VPI (vidéo projecteur interactif) au cours de cette année scolaire. A l'horizon 2019, chaque classe en sera équipée. En matière de garderies périscolaires et de mercredis animés, la ville voit aussi le nombre d'inscrits à la hausse. Les équipes d'animateurs ont été renforcées pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

N° 496 - SEPTEMBRE 2016

Les cantines ne sont pas en reste. Là aussi, les équipes ont été renforcées et des modifications ont été réalisées : les enfants de l'école Rostand se restaurent désormais à la salle des fêtes. De fait, ils mangent plus tôt et peuvent ainsi bénéficier d'activités sur le temps de pause méridienne. La rénovation de la cantine du foyer Mercier s'est poursuivie cet été et les convives ont trouvé une salle chaleureuse et fonctionnelle. Rappelons également que la commune a souhaité ajouté un quatrième élément au menu quotidien sans augmenter le prix de la cantine. Désormais, entrée, plat, fromage et dessert sont au menu chaque jour.

(suite page 2)



Quant à la cantine du collège, du mobilier neuf permet aux élèves de l'école M.Morieux de disposer de plus d'espace.

Notre volonté est d'accompagner nos enfants sur le chemin du savoir, dans les meilleures conditions possibles et en leur offrant une ouverture culturelle, artistique, sportive. Des programmes riches sont proposés tout au long de l'année, en partenariat avec les enseignants, le PRE et de nombreux autres or-

ganismes. D'ici quelques semaines, les enfants pourront d'ailleurs emprunter des livres dans leur établissement grâce à des micro-bibliothèques qui seront alimentées des fonds de la Médiathèque-Estaminet et de besoins spécifiques à chaque école.

De nombreux projets seront reconduits encore cette année, comme la distribution de lait, de fruits à la récré, la semaine de l'Education, les spectacles de fin d'année, les friandises de Noël et Pâques..., et d'autres pourront voir le jour pour répondre aux demandes de nos équipes enseignantes qui elles aussi se sont renforcées cette année pour accueillir nos enfants dans de bonnes conditions. Bonne année scolaire à toutes et à tous.

> Christelle Buissette, maire-adjointe aux affaires scolaires

LE FOYER MERCIER « INAUGURÉ » APRÈS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Réalisés en totalité par les agents des services techniques municipaux, les travaux de rénovation du foyer Louis-Mercier ont tenu toutes leurs promesses. Le président Guy Deville et les membres du club ont pu exprimer leurs satisfactions lors de l'inauguration en présence du maire Christian Champiré et de la maire-adjointe Christelle Buissette.

Durant deux mois, les agents ont refait complètement le plafond qui a été renforcé et sécurisé. Un faux plafond a été créé. Les services de la ville y ont installés des ventilateurs à pales, l'éclairage a été refait et le système de désenfumage a été réinstallé. Une nouvelle dalle a été réalisée et un revêtement de sol neuf posé. Les murs du foyer ont été enduits et peints.

La rénovation du bâtiment n'en restera pas là puisque des stores seront bientôt installés et le bar sera refait en bois de chêne.



CÉRÉMONIE DU « TRAIN DE LOO\$ », L'HOMMAGE À NO\$ DÉPORTÉS



Comme chaque année, la municipalité a organisé une cérémonie afin de rendre hommage aux déportés du « *Train de Loos* ».

De plus en plus d'habitants étaient là pour honorer la mémoire de ces victimes envoyées vers le camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, près de Berlin. Avec la participation de l'Harmonie municipale, la manifestation a débuté par un dépôt de gerbes. Lors de son allocution, le maire Christian Champiré a rappelé la nécessité de garder en mémoire cet épisode tragique qui a eu lieu le 1er septembre 1944. Un texte de Pascaline Vandoorne, résistante Francs-Tireurs et Partisans (F.T.P.) dont l'époux Edouard a été déporté a été lu. Au travers de ses mots, elle est revenue sur l'enfer vécu par des êtres humains victimes de la barbarie nazie.

DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

Le CCAS met en place des permanences près de chez vous pour vos démarches administratives et informations diverses en lien avec les services de la ville. Laurence Fromaux vous accueillera dès le 10 octobre :

- pour les habitants de la cité 5 : les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h à l'espace Coolen : rue de Lorraine,
- pour les habitants de la cité 11 : les 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 14h à 16h à la salle Victoria-Dehon (Bd de la Fosse 11),
- pour les habitants de la cité 40 et du centre ville : le 2^{ème} mercredi du mois à l'espace Floréal-Legrand, Béguinage (rue Lebacq).

Rens. au CCAS au 03 21 29 09 95.

APPELS TÉLÉPHONIQUES FRAUDULEUX

La direction des finances demande à chacun d'être des plus vigilants concernant des appels téléphoniques censés émaner des impôts. La méthode signale par voie téléphonique une anomalie sur notre dossier fiscal et nous invite à rappeler au plus vite un numéro de téléphone surtaxé. Pour tout renseignement ou pour signaler une tentative d'escroquerie, vous pouvez vous connecter sur « internet-signalement.gouv.fr » ou appeler le numéro gratuit O 805 805 817.



UNE INAUGURATION SOUS LE SIGNE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée de cette année a eu un parfum particulier. Il a été aussi celui de l'inauguration du nouvel établissement. En présence de Michel Dagbert. président de Conseil Départemental (CD), de Christian Champiré, maire de Grenav et de Sophie Cassar, nouvelle principale, elle a débuté par la coupe symbolique du ruban à l'entrée et la visite de l'établissement. Lors de cet événement. les personnalités ont dévoilé la plaque officielle de l'inauguration. Chacun a pu également découvrir une plaque revenant sur les grandes lignes de la vie de Paul Langevin et d'Henri Wallon ainsi que du projet pédagogique qui porte leurs noms.

Dans son discours, la principale a rendu hommage à l'ensemble du personnel et surtout à Christian Latour, ancien principal qui pendant trois années s'est investi afin que le collège soit reconstruit dans les meilleures conditions. Elle a confié « ce collège honore la ville de Grenay et le Conseil Départemental, il est un magnifique ou-



vrage dédié à l'éducation ». Concluant, elle a fait le vœu que l'établissement « soit un lieu de projection dans l'avenir et un lieu de réussite humaine. »

Langevin-Wallon qui, dans son esprit, voulait donner une chance à chaque élève de réussir. Tout le monde a sa place dans la société. Pour conclure, il est revenu sur la Médiathèque-Estaminet, levier, comme le collège, d'une culture, droit légitime pour tous.

Michel Dalbert pour sa part a rappelé que le Département met en chantier deux collèges neufs par an. Malgré le contexte, il considère qu'il faut se battre contre l'injustice dont son victime certains élèves.

Il est revenu sur la compréhension dont on fait preuve l'ensemble des partenaires lors de la reconstruction. Appréciant qu'entre la ville, le collège et le Département, les travaux se sont déroulés en bonne intelligence.

établissement municipal

Christian Champiré a rappelé que le collège avait été construit en 1969. D'abord établissement municipal, il a témoigné de la volonté de la ville de s'engager en faveur de l'éducation. Dans son intervention, le maire a évoqué le plan

QUELQUES CHIFFRES

Le CD a en charge la construction, la rénovation, la modernisation et l'entretien des collèges. Celui de Grenay est un des 125 établissements du Pas-de-Calais. Pouvant accueillir jusqu'à 540 élèves, il a été reconstruit sur le site actuel. Achevés avant les vacances, les travaux avaient débuté en janvier 2013. Investissement de 18,35 millions d'euros, il répond à des critères environnementaux et sociaux : matériau en bois, récupération d'eaux pluviales,...

SOPHIE CASSAR, NOUVELLE PRINCIPALE DU COLLÈGE

Après plusieurs années dirigé par Christian Latour, le collège poursuit sa route avec, à sa barre, Sophie Cassar. Votre journal l'a rencontrée afin de vous la présenter.

Suite à des études à l'école normale des garçons d'Arras, elle débute à l'école Ferry à Montigny-en-Gohelle, 1ère école classée en REP (Réseau d'Education Prioritaire) dans le Pas-de-Calais. Plus tard, elle enseigne dans différentes villes du Bassin minier dont Avion et Lens.

L'essentiel de sa carrière est consacré à l'éducation prioritaire à laquelle elle est très attachée : « Elle donne du sens à mon métier ». Poursuivant dans le quartier ouest d'Arras à l'école Voltaire, elle y enseigne puis en prend la direction. A cette époque, elle devient responsable départementale de l'opération « démission impossible », un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire.

En 2012, elle entre dans le secondaire en devenant principale-adjointe au collège Michelet de Lens. Une parenthèse dans son parcours puisque l'établissement n'est pas classé en REP.

Très attachée aux valeurs de la République, à l'école laïque, elle est animée d'un esprit militant à l'image des hussards de la République, ces instituteurs qui se sont beaucoup investis en faveur de l'éducation des enfants issus des milieux modestes.



Médiathéque Estamine

NOTRE MÉDIATHÈQUE-ESTAMINET.

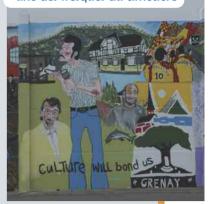
INAUGURATIONS, SPECTACLES ET CONCERT POUR TOUS LE 8 OCTOBRE

Le samedi 8 octobre, la municipalité inaugurera à partir de 14h les fresques du cimetière et celles du préau de l'école Bince. Réalisées dans le cadre des « chantiers d'été », l'opération avait été supervisée d'un point de vue artistique par le peintre irlandais Jim Mckee.

Le même jour, le skate park sera également inauguré et, vers 17h le spectacle « *L'homme V* » sera présenté gratuitement. Mélange de cirque, d'arts de la rue et de danse urbaine, il aura lieu sur le parvis de la Médiathèque-Estaminet. Au programme aussi, une initiation au graph et une prestation de hip-hop avec les « Sky dancers ».

La journée s'achèvera dans une ambiance conviviale avec un concert gratuit de musique irlandaise vers 18h30. Rens. au 03 66 54 00 54.

une des fresques du cimetière



DE• RONNY



Dès 7 ans **théâtre** LES BURELAINS

par le cie Joker

vendredi 7 octobre à 20h30

tarifs : plein 6€ ; réduit 3€ ; abonnement 4 et 2€



dès 10 ans théâtre patoisant BERDOUF!

par la cie « l'art ch'ti show » **lundi 10 octobre à 15**l

tarifs: plein 6€; réduit 3€; abonnement 4 et 2€ spectacle offert sur réservation aux 60 ans et plus de Grenay



Rens. et réservations indispensables au **03 21 45 69 50**







Regard: bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication: Christian Champiré, maire - photos, textes et mise en page: service communication de la mairie - impression: imprimerie l'Artésienne, Liévin (62) - 3500 ex - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



RÉUNION PUBLIQUE - les Ch'tites Canailles organisent une réunion d'informations et d'échanges le mardi 20 septembre à 18h à la salle Delaforge, place Daniel-Breton.

PÉTANQUE - organisé par les « *Boules d'or »*, un concours aura lieu le samedi 24 septembre - rens. au 03 21 29 30 51.

DON DE SANG - le mardi 27 septembre de 14h à 18h30 à la salle des Fêtes.

REPA\$-DAN\$ANT - organisé par le club Mercier le dimanche 2 octobre à la salle des Fêtes - ouverture dès 11h30 - 30€ (adulte), 12€ (enfant de - de 12 ans) - réservation au club rue du Cambodge le mardi après-midi ou au 03 21 45 56 49 ou 03 21 72 03 82.

BELOTE - organisé par les « *Boules d'or »*, un concours aura lieu le samedi 8 octobre - rens. au 03 21 29 30 51.

MARCHÉS AUX PUCES - organisé par la société colombophile le samedi 15 octobre de 8h à 18h place d'Artois - 6€50 les 5 mètres - inscription au siège place d'Artois le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30 dès le 16 septembre.

VOS INFOS DIVERSES

RÉUNION PUBLIQUE PADD

Par délibération en date du 16 février 2015, la commune a décidé de prescrire la transformation de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Le P.L.U est un outil essentiel pour le développement harmonieux de la ville; il traduira le projet communal. L'élaboration du P.L.U doit être menée en concertation avec la population. Les éléments principaux dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) ont été débattus en conseil municipal de mai. La municipalité entend porter à la connaissance des habitants les éléments nouveaux du P.L.U et ainsi présenter le P.A.D.D et les principes de zonage et du règlement qui sont retenus à ce jour afin d'ouvrir le débat avec vous au cours d'une réunion publique.

Tous les habitants sont conviés à venir s'exprimer lors de cette réunion qui aura lieu le mercredi 21 septembre à 19h à la salle des Fêtes. Le PADD est consultable sur le site de la ville à la rubrique « Actualités ».

bouclage du prochain Regard le vendredi 23 septembre

